

VAL-DE-BONNIEURE

BULLETIN MUNICIPAL | #1 | MAI 2018



Commune de
Val-de-Bonnieure

Le mot du maire et des maires déléguées

VAL-DE-BONNIEURE, notre commune nouvelle, a vu le jour le 1^{er} janvier 2018.

En 1866, Arsène Roudy, maire de St-Angeau, avait pris en conseil municipal une délibération, restée sans suite, pour un rapprochement avec St-Amant-de-Bonnieure. Nous constatons aujourd'hui que la patience finit par apporter des résultats puisque cent cinquante ans plus tard le regroupement est réussi en y intégrant Ste-Colombe.

Il nous paraissait opportun de programmer cette fusion dès janvier 2018 pour que les deux années à venir, avant le renouvellement du conseil municipal en 2020, permettent la mise en route du fonctionnement tant administratif que technique de notre nouvelle structure. Nous tenons à remercier les trois conseils municipaux qui, après réflexion, échanges, travail collectif, ont conforté cette idée devenue réalité.

Certains d'entre vous étaient opposés à cette union, pour des raisons que nous comprenons, mais nous sommes convaincus que ce mariage de raison vaut mieux qu'un mariage imposé dans le futur.

Le regroupement des budgets, des listes électorales et de l'ensemble des données informatiques a nécessité un investissement supplémentaire à notre service administratif que nous remercions sincèrement pour son implication. Les employées des écoles conservent leurs habitudes de travail et les quatre agents techniques collaborent dans un bon état d'esprit.

Les premiers résultats significatifs de la création de Val-de-Bonnieure sont les économies réalisées sur les contrats d'assurances (- 7 000 €), l'augmentation des dotations de l'État (+ 33 000 €). Les investissements ainsi programmés pour cette année seront réalisés sans emprunter.

Nos trois communes historiques présentaient des budgets de fonctionnement excédentaires et notre volonté est de poursuivre dans ce sens. Notre objectif est de gérer au plus juste comme nous le faisons chacun de notre côté.

Nous espérons que vous prendrez plaisir à découvrir votre nouveau bulletin municipal.

Jacques Bourabier, Françoise Geoffroy, Éliane Bruschini

Val-de-Bonnieure : une nouvelle organisation



Jacques BOURABIER
maire de Val-de-Bonnieure
maire délégué de St-Angeau



Jean-Yves MORELLEC
1^{er} adjoint en charge des écoles et
de l'enfance-jeunesse



Éliane BRUSCHINI
maire déléguée de
Ste-Colombe



Françoise GEOFFROY
maire déléguée de
St-Amant-de-Bonnieure



Nathalie GUILLAUMIN-PRADIGNAC
communication et urbanisme



Aurélie LACROIX
associations,
gestion des salles et écoles



Michel BOURIN
sécurité des bâtiments,
accessibilité, environnement,
plans grand froid et canicule



Jacques FAYE
voirie, cimetière, assainissement
et entretien des bâtiments



Claudine CHADOUTEAU
organisation des réceptions
et achats



Frédéric PIERRE
finances et marchés publics

La nouvelle équipe municipale, composée de 32 membres, est issue de l'union des trois conseils municipaux. Le conseil municipal de Val-de-Bonnieure se réunit au moins une fois par mois, dans la salle du conseil établie à Sainte-Colombe (salle des fêtes), le vendredi à 20h30. Chaque commune historique a, à sa tête, un maire délégué ayant pour mission d'être au plus près des habitants : Jacques Bourabier à St-Angeau, Françoise Geoffroy à St-Amant-de-Bonnieure et Éliane Bruschini à Ste-Colombe. Cette première année de fonctionnement est avant tout consacrée au respect des engagements pris par chacun des trois conseils municipaux avant le regroupement, et à la mise en route de cette commune nouvelle pour que tout soit prêt pour les prochaines élections municipales de mars 2020.

Vos démarches :

Pour les actes d'état civil (naissance, mariage, décès) il faut vous adresser à la mairie déléguée de votre secteur. Toutes les autres démarches se font à la mairie principale fixée à St-Angeau, 2 place Arsène Roudy, St-Angeau, 16230 Val-de-Bonnieure.

• Mairie de St-Angeau |

ouverture : du lundi au vendredi 9h-12h30 + vendredi 14h-16h | 05 45 39 21 45 | mairie@valdebonnieure.fr

• Mairie annexe de St-Amant-de-Bonnieure |

ouverture : mercredi 13h30-16h30 | 05 45 39 22 67 | mairie@valdebonnieure.fr

• Mairie annexe de Ste-Colombe |

ouverture : mardi 13h30-16h30 | 05 45 39 22 64 | mairie@valdebonnieure.fr



Nouvelle commune // nouveau logo

Ce logo symbolise l'union des trois communes : St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure et Ste-Colombe. La disposition des trois aplats colorés figurant les trois communes sur le logo reprend leur situation géographique et le lien qui les unit, la

Bonnieure, représentée par les mouvements d'eau au centre des trois formes.

Les couleurs choisies : turquoise, bleu et vert sont celles de l'eau et de la nature, atouts majeurs de notre territoire.

Bulletin municipal de Val-de-Bonnieure

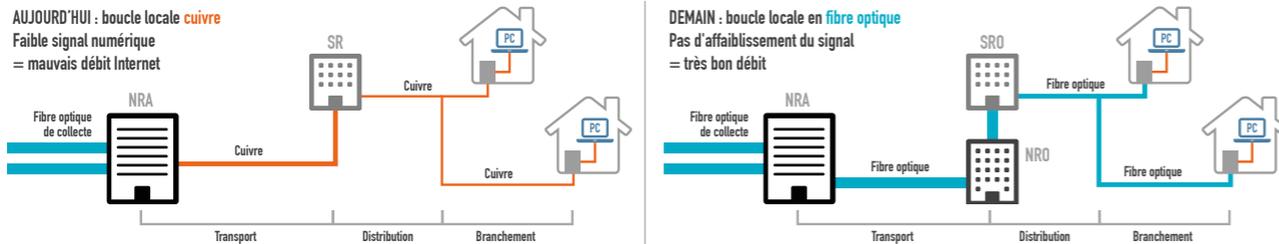
- Directeur de publication : J. Bourabier
- Textes : J. Bourabier, E. Bruschini, O. Cheminade, N. Guillaumin-Pradignac, A. Lacroix, J-Y Morellec, F. Pierre
- Charte graphique, création du logo & mise en page : Atelier Philographie (Val-de-Bonnieure)
- Imprimé en 700 exemplaires par Médiaprint (Chasseneuil/Bnre)
- Dépôt légal : avril 2018

Mairie de Val-de-Bonnieure
2 place Arsène Roudy - St-Angeau
16230 Val-de-Bonnieure
05 45 39 21 45
mairie@valdebonnieure.fr

www.valdebonnieure.fr



La fibre à l'horizon 2020



Dans le cadre d'un partenariat financier entre la Communauté de communes Cœur de Charente et Charente numérique, notre territoire rural sera dans quelques années doté de la fibre. Courant 2018, un NRO (nœud de raccordement optique) sera installé sur un terrain communal situé à St-Amant-de-Bonnieure (derrière le bâtiment de construction métallique Gillibert). Selon les prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France,

il sera protégé par un petit bâtiment de 18 m² habillé d'un bardage bois et couvert d'un toit de tuiles. Quatre autres NRO vont être implantés sur le territoire de la Communauté de communes : Aigre, Charmé, Montignac-Charente, Aunac-sur-Charente. En 2020, le NRO de Val-de-Bonnieure alimentera des SRO (sous-répartiteurs optiques) pour l'arrivée de la fibre optique à votre domicile, que vous habitiez dans l'un des bourgs ou l'un des villages de Val-de-Bonnieure.

Assainissement collectif

Conformément à la loi NOTRe, la gestion de l'assainissement collectif est transférée depuis le 1^{er} janvier 2018 à la communauté de communes Cœur de Charente. Malgré la demande et l'opposition de vos élus, ce changement a

pour conséquence l'augmentation des tarifs pour les trois années à venir afin d'uniformiser sur l'ensemble de la communauté. Toutes les démarches concernant le fonctionnement et la facturation sont à faire auprès du service

Assainissement de Cœur de Charente, 5 avenue Paul Mairat à Mansle. Vous recevrez le nouveau règlement et les nouveaux tarifs par courrier de la communauté de communes distribué par nos soins..

La Poste

Changement d'horaires

- Le bureau de Poste de St-Angeau sera ouvert, à partir du 2 mai 2018, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30
- La distribution du courrier se fera désormais l'après-midi (à partir de 12h30).



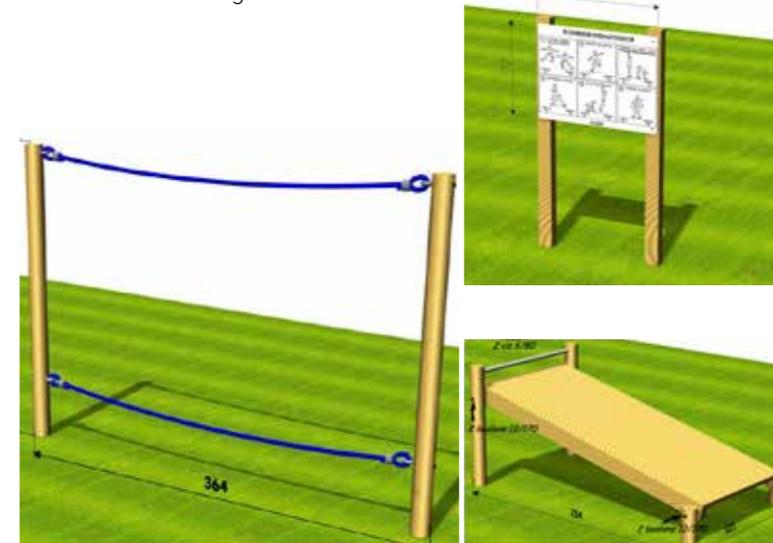
Permanences MSAP

La Maison de services au public du Pays Manslois organise des permanences à la mairie de St-Angeau tous les mardis de 9h à 12h. Il s'agit d'un service de proximité pour vous aider dans vos démarches administratives, vous informer sur vos droits et prestations (allocation, formation), vous accompagner dans l'utilisation des services en ligne, etc. N'hésitez pas à faire appel à ce service pour vous faciliter la vie. // tél 05.45.20.72.08

Parcours santé à La Barraude

Grâce à un don du Comité des fêtes de Terrebouurg-St-Angeau pour la réalisation d'un parcours de santé, la commune a pris contact avec différents fournisseurs de mobilier en bois. Le futur parcours de santé Val-de-Bonnieure sera installé avant l'été, après avis du conseil, sur les hauteurs du terrain de la Barraude, à l'emplacement de l'ancienne ligne de chemin de fer, à la lisière de bois. Il sera composé d'une dizaine d'agrès en bois

conçus pour différents exercices : échauffements, étirements, sauts, slalom, exercices d'équilibre, abdominaux, suspensions... Ce parcours est avant tout conçu pour des adultes ou des enfants accompagnés de leurs parents. À quelques encablures de l'école, il pourra également être très utile aux enseignants lors des temps réservés au sport.



Cimetière de St-Angeau

Reprise des tombes abandonnées

Une procédure spécifique existe pour la reprise des tombes abandonnées qui nuisent à la bonne tenue des cimetières en général. Les démarches administratives légales ont été réalisées pour un certain nombre de tombes du cimetière de St-Angeau ; l'année 2018 verra le nettoyage de ces concessions funéraires avant leur remise en service.

Zéro pesticide

Pour respecter les nouvelles règles en faveur de l'environnement interdisant l'usage des pesticides, la commune est désormais équipée d'un désherbeur mécanique qui sera utilisé notamment pour entretenir les allées du cimetière. En revanche, chaque concession devra être désormais entretenue par les familles.



Les rues de Ste-Colombe

Sur Val-de-Bonnieure, seul le secteur de Ste-Colombe n'est pas doté de noms de rues, et donc de numéros. L'équipe municipale prévoit de remédier à cela dès cette année pour faciliter l'intervention des secours, de La Poste, des livreurs et bien sûr, la vie quotidienne des habitants.

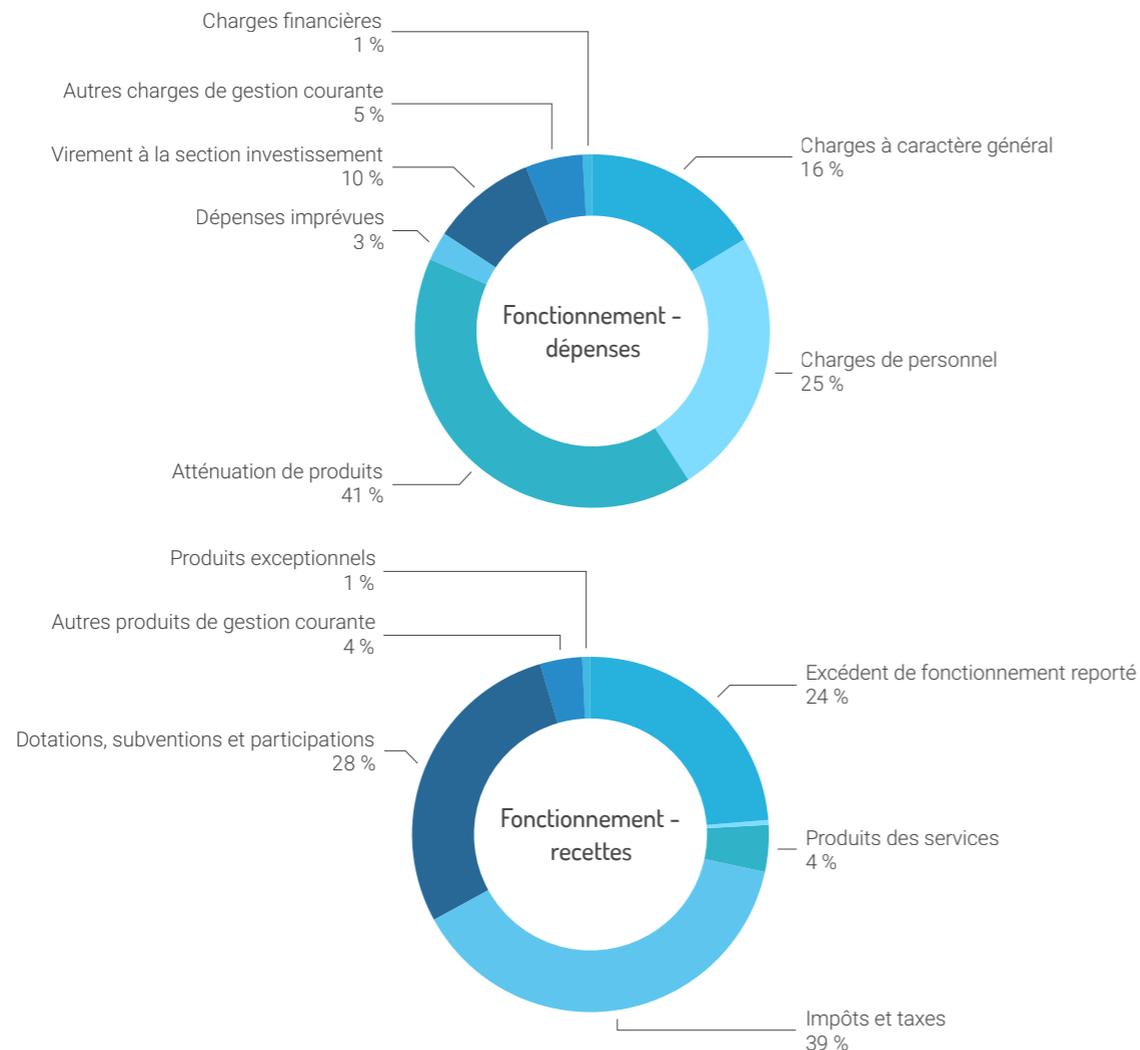
Budget 2018 // Fonctionnement & Investissement

Le 13 avril, le premier budget de Val-de-Bonnieure a été voté par le conseil municipal. La section de fonctionnement s'élève à 1 340 602 €. La section d'investissement s'élève à 451 267 €. Comme promis, les taux d'imposition seront les mêmes qu'en 2018. Grâce aux premières économies réalisées (par exemple la mutualisation des contrats d'assurance), aux dotations qui augmentent de 12% et aux excédents réalisés en 2017, la section de fonctionnement dégage un autofinancement de 205 000 €.

Cet autofinancement alimente la section d'investissement et permet en 2018 de réaliser toutes les opérations prévues sans emprunter, par exemple l'aménagement engagé à St-Amant-de-Bonnieure.

Ce premier budget est totalement représentatif de la pertinence de la commune nouvelle qui sera capable de porter davantage de projets que des communes séparées, à un moment où le contexte financier des collectivités locales est très tendu.

Budget 2018 - FONCTIONNEMENT = 1 340 602 €



Travaux 2018 en prévision

Grâce au Fonds Départemental d'Aide aux Communes (FDAC), des portions de voirie seront réparées dans le courant de l'année à Ste-Colombe, St-Angeau et dans les villages Chez Troubat et Puyclavaud (St-Amant).

La commune en tant que propriétaire du local commercial du 17-19 rue de La Rochefoucauld (en face de la place Joubert) doit en

remplacer les baies vitrées afin de les mettre aux normes, avant l'ouverture d'un restaurant. D'autres interventions auront lieu dans un local voisin (ancienne boulangerie) appartenant aussi à la commune : elles concernent la réfection d'un plancher hourdis.

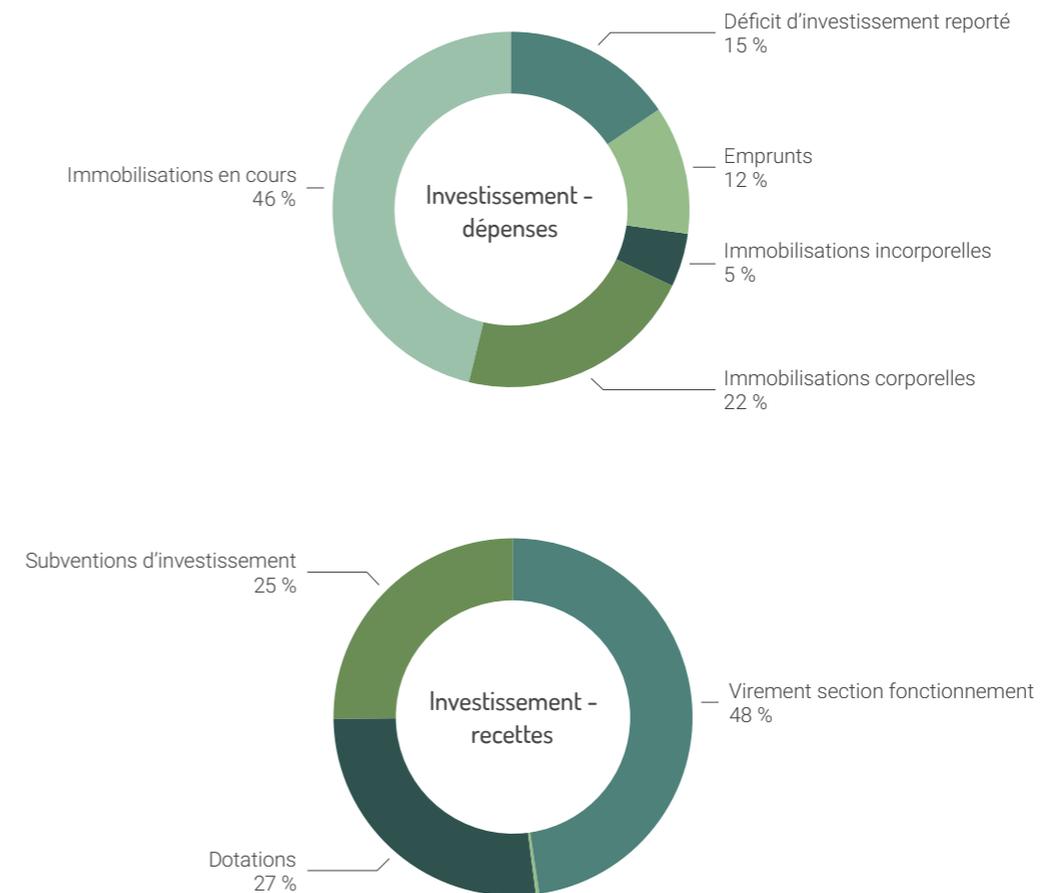
Le système d'éclairage de la pailote du Logis de St-Amant, très appréciée pour les manifestations estivales, sera entièrement refait et donc sécurisé.

La climatisation sera installée dans la Maison de Santé.

La salle des fêtes de Ste-Colombe sera équipée d'une rampe d'accès handicapé. Ces travaux feront suite à la mise aux normes de la cuisine (2017 et début 2018).

Parmi les autres travaux programmés, on peut évoquer : l'éclairage public du village de La Borde et la réparation de la toiture et zinguerie de la mairie de St-Angeau.

Budget 2018 - INVESTISSEMENT = 451 267 €



Pause (ré)créative à Val-de-Bonnieure

Doux Paysage en camaïeu bleu-vert
Calme Bonnieure baignée de lumière
Esquisse d'un avenir en couleurs

Je me faufile sans faire de bruit
Près de ce pont rongé par la pluie
Dans mon repaire, je me réfugie
Les mots, les couleurs, la photographie...

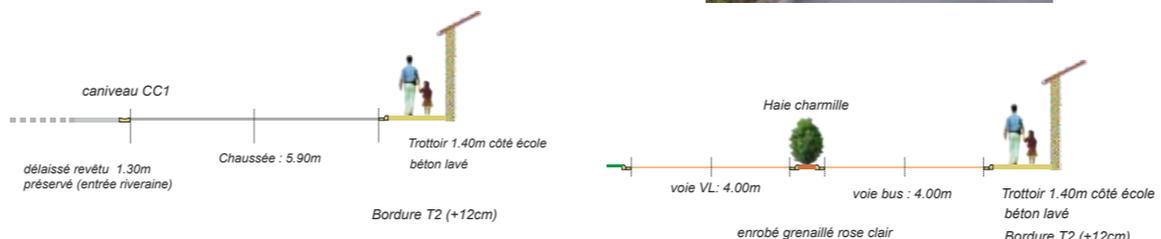


J'imagine...
Les secrets échangés
Les jeux endiablés
Sous le pont de la Bonnieure
Vestige d'un temps passé
Qu'il ne faut pas oublier

Au fil de l'eau
Au pays de Jean-Hugues Malineau
Les mots coulent à flot...

Illustration (aquarelle et collages) : Auréli (Aurélié Lassoutière, créatrice mode x art // conseillère municipale de Val-de-Bonnieure)

Textes : Ophélie Cheminade (auteure de poésies // conseillère municipale de Val-de-Bonnieure)



- Couche de roulement RD15 en réparation et raccordement
- Enrobé grenailé rose clair
- Zone trottoir 1,40m béton lavé calcaire granulat 10/20 ocre brun
- Sentier 1,40 m calcaire sablé
- Espace vert
- Caniveau cc1 béton ton pierre
- Ensemble T2Cv2 béton ton pierre
- Plantation d'arbre
- Massif arbustif
- Vivaces variées



St-Amant-de-Bonnieure : aménagement du bourg

Du fait du non respect de la limitation de vitesse par quelques-uns et de la dangerosité du virage sans visibilité, aux abords de l'école, sur la RD15, au croisement de l'avenue des Mosellans, la commune de St-Amant a initié depuis plusieurs années une réflexion sur la sécurisation des abords de l'école. Ce projet d'aménagement sera mis en œuvre cette année.

Les axes du projet

- réaménagement routier pour limiter la vitesse
- installation d'un revêtement qualitatif sur la chaussée du pont
- création d'un sentier pédestre sur

environ 200 m, pour que les piétons (avec ou sans poussette) et promeneurs puissent rallier les bourgs de St-Angeau et de St-Amant en toute sécurité

- réduction de la vitesse par l'installation d'un plateau ralentisseur et d'une zone 30 km/h
- création d'un contournement devant l'entrée de l'école pour permettre aux véhicules de circuler sur l'avenue des Mosellans quand le bus scolaire est stationné
- embellissement paysager en respect du caractère patrimonial du bourg (église et logis protégés au titre des Monuments Historiques).

Circulation momentanément alternée

La circulation est alternée depuis le mois de mars, le temps de permettre au Département de procéder aux travaux de réfection des murs de soutènement et aqueducs en amont des travaux d'aménagement. Il y aura d'autres périodes où la circulation sera alternée, voire impossible sur la RD15, entre les deux bourgs. Nous sommes désolés pour ces désagréments, mais c'est le prix de la sécurité pour nos enfants et plus généralement nos habitants.

Lancement du marché public

Le marché pour ce projet d'aménagement vient d'être lancé par la commune auprès des entreprises concernées. Les travaux seront ensuite réalisés. L'éclairage public est intégré dans ce projet et de nouveaux lampadaires de même couleur que ceux de la rue des Saint-Amants seront installés.

Plan de composition du projet (plan des travaux)
Bureau d'études BETG (Aigre)

Concours photo : vers une nouvelle édition



Photo du 1^{er} prix catégorie enfant / Gabriel Roubertou - 8 ans

En 2016 et 2017, la commune de St-Angeau a réuni un « groupe culture » présidé par Alain Geoffroy entouré d'habitants et d'élus afin d'organiser un concours-photos ayant pour objectif de faire évoluer le regard de chacun d'entre nous sur la commune et de faire (re)découvrir notre cadre de vie sous des angles

différents et parfois insolites.

Le thème du 1^{er} concours était « *Mon coin préféré dans mon village* » et celui du 2^e « *St-Angeau : une village haut...en couleurs* ». Les prix du concours 2017 ont été remis en mars dernier pour la catégorie adulte (prix remporté par Françoise Naudin-Malineau) et pour la caté-

gorie enfants qui a eu beaucoup de succès grâce à l'investissement des élèves de CM1-CM2 de la classe de Céline Cordeau. Un 3^e concours ouvert à tous (adultes, enfants, habitants de la commune ou non...) sera organisé par Val-de-Bonnieure de juillet à novembre 2018 sur le thème : « **Au fil de la Bonnieure** ».

Patrimoine roman

Cœur de Charente nous invite, cet été, à une plongée dans l'art roman

Héritage des bâtisseurs de cathédrales, vestiges d'un art brillant parvenu jusqu'à nous parfois presque intact, les églises romanes sont les témoins d'une époque à la fois fascinante et obscure. Le territoire de la communauté de communes compte un grand nombre d'édifices plus

modestes qui marquent fortement le paysage et l'identité du territoire, et tous composent un patrimoine roman riche et diversifié qui nous offre de précieux témoignages de la société à l'époque romane. Grâce à la qualité de leur conservation, aux programmes de restauration et à la mise en valeur, tous ces édifices reprennent vie. Cœur de Charente a conçu une riche programmation en 2018 : visites guidées, randonnées romanes, conférences, ateliers... Une randonnée est prévue le 28 juillet pour (re)découvrir les 3 belles églises romanes de Val-de-Bonnieure protégées au titre des Monuments Historiques.



Village zéro pesticide

Des habitants mobilisés

Au 1^{er} janvier 2019, l'usage des pesticides sera interdit dans l'espace privé (2020 pour les espaces publics). Il faut préparer les esprits, favoriser l'évolution des comportements, à commencer par l'acceptation des « herbes folles » dans nos villes et villages. Dans ce cadre, le PETR du Ruffécois s'est positionné pour mener des actions auprès des scolaires et des habitants dans notre commune, avec l'intervention des jardins d'Isis. Rendez-vous place Joubert le 2 juin pour une exposition et une balade découverte.



Enfance-Jeunesse

La gestion des questions portant sur l'enfance et la jeunesse incombe désormais à la commune de Val-de-Bonnieure dont la création a entraîné la dissolution du SIVOS. Une commission a été créée au sein du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Yves Morellec ; elle a en charge la préparation des dossiers et des décisions qui seront ensuite validées par le conseil.

Depuis la rentrée de septembre 2017, le rythme scolaire est revenu à 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Il n'y a plus de TAP (Temps d'activités périscolaires) que nous avons remplacé par une garderie « améliorée » qui est encore en phase d'expérimentation. De 7h30 à 9h (avec possibilité d'ouverture sur demande dès 7h) et de 16h30 à 19h, les enfants peuvent ainsi bénéficier d'une aide aux devoirs, et d'activités ludiques manuelles ou sportives. Ce passage de 4,5 à 4 jours nous a permis de revenir à un budget plus en adéquation avec les moyens de notre collectivité, ce budget restant ainsi à un tiers du budget global, ce qui demeure dans la norme. Ce contexte nous permet notamment d'investir dans du matériel informatique pour les deux écoles (tablettes



Carnaval organisé par l'APE - samedi 17 mars 2018

et ordinateurs). Pour l'école de St-Angeau il s'agit de renouveler le parc informatique devenu obsolète et pour celle de St-Amant, de fournir des outils pédagogiques correspondant aux nouvelles pratiques conseillées par le ministère de l'éducation nationale.

Les effectifs sont en baisse depuis deux ans (chiffres dernier conseil d'école) ; nous approchons d'un seuil fatidique de fermeture d'une classe. Il est à noter que le passage en commune nouvelle modifiant le calcul de ce seuil joue en notre faveur pour l'instant. Nous sommes toujours aussi satisfaits de l'entente et de la collaboration entre le corps enseignant, le personnel et les élus dont les motivations convergentes sont toujours en faveur du bien-être des enfants et de la qualité de l'éducation que nous leur apportons.

Repas des anciens à Ste-Colombe

Le 14 avril dernier, à la salle des fêtes de Ste-Colombe, s'est déroulé le traditionnel repas des anciens, en présence de Jacques Bourabier, maire de Val-de-Bonnieure. Ce repas, ouvert à tous les habitants, a rassemblé une soixante de personnes, jeunes et moins jeunes, de 5 à 93 ans, ravis de partager un moment de convivialité autour d'un bon repas.



Tarifs et conditions de location des salles de la commune

Après discussions entre les élus de la commission « associations et gestion des salles » et l'approbation du conseil municipal, nous vous présentons les nouveaux tarifs de location des salles pour les particuliers.

Nous avons rassemblé les conditions et tarifs pratiqués par chaque commune avant d'harmoniser les prix en rapport avec la fonctionnalité et taille des salles et ses équipements disponibles.

Deux périodes ont été définies : estivale et hivernale (où le chauffage est compris dans le tarif), c'est pourquoi certains tarifs de salles ont été augmentés. Il est possible de louer de la vaisselle pour un forfait de 25€ pour les salles de Ste-Colombe et St Amant-de-Bonneure.

Un supplément de 80€ est demandé pour la location de la salle socioculturelle (St-Angeau) si vous prenez la cuisine. Ce tarif est justifié par le fait qu'un agent doit venir nettoyer et désinfecter après toute location car cette cuisine est utilisée pour la préparation des repas de la cantine de l'école.

La caution est fixée à 400 € pour les 3 salles pour les particuliers comme pour les associations.

La gratuité pour les associations

La gratuité pour l'utilisation de toutes les salles a été accordée aux associations de la commune, pour une manifestation occasionnelle comme pour une occupation régulière. Une seule condition a été posée : si un particulier réserve une salle 4 mois à l'avance, il sera prioritaire sur les associations.

En pratique

- Pour toute réservation (particuliers ou associations) :
- contacter Aurélie Lacroix : a.lacroix@valdebonneure.fr
 - préciser les dates et la salle de votre choix
 - donner vos coordonnées complètes
 - Aurélie Lacroix vous fera part de la disponibilité de la salle demandée et des documents à fournir pour la réservation (attestation d'assurance, chèque de caution).
 - voir les photos des salles sur www.valdebonneure.fr

Caution : 400 € pour les 3 salles
Pour toute location, les particuliers seront prioritaires sur les associations s'ils réservent au moins 4 mois à l'avance.

Période estivale (01/05 - 30/09)

hab. de la commune hab. hors commune

Période hivernale (01/10 - 30/04)

hab. de la commune hab. hors commune

	Période estivale (01/05 - 30/09)		Période hivernale (01/10 - 30/04)		
	hab. de la commune	hab. hors commune	hab. de la commune	hab. hors commune	
Salle socioculturelle (St-Angeau) capacité : 180 pers. assises	120€	200€	150€	230€	+ 80€ avec cuisine
Logis (St-Amant-de-Bonneure) capacité : 70 pers. assises	90€	130€	120€	160€	+ 25€ avec vaisselle
Paillote du Logis (St-Amant-de-Bonneure)	30€	40€			+ 25€ avec vaisselle
Salle des fêtes (Ste-Colombe) capacité : 80 pers. assises	100€	150€	130€	180€	+ 25€ avec vaisselle

Vie associative

La vie associative est particulièrement riche sur la commune avec 15 associations œuvrant dans le domaine des sports (foot, zumba, marche, yoga), des loisirs (repas, sorties, marchés de producteurs), de la culture (théâtre, visites), de l'entraide et du lien social (magasin gratuit)... Ces associations sont précieuses pour la vie communale : elles apportent du dynamisme et des animations et favorisent le lien autant que la mixité sociale. Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement. Elles vous font des propositions presque chaque jour de la semaine :

- Les amis de St-Angeau - lundi 10h : yoga pour les aînés / mardi 14h : atelier d'art & 19h ping-pong / mercredi : 14h : pétanque / jeudi 19h : fléchettes

Marché de producteurs

Rendez-vous samedi 23 juin à partir de 17h au Logis de St-Amant pour découvrir le marché de producteurs et d'artisans locaux. Organisé par le Comité Fêtes & Loisirs de St-Amant, ce marché sera animé par 3 concerts à l'occasion de la fête de la musique dès 18h. Restauration et buvette sur place : apportez vos couverts et composez votre assiette à base de produits locaux. Tables et bancs à votre disposition ainsi qu'un service pour la cuisson des viandes à la plancha. Toboggan gonflable en accès libre et gratuit pour les enfants. Sur le marché vous trouverez : jeux et jouets en bois, bières charentaises, glaces et sorbets, vin de pays charentais, charcuterie et viande d'aurochs, vannerie artisanale, pineau, cognac, méthode traditionnelle, jus de raisin, confiture et gelée, safran, huile, viande de bœuf et

- Le club de l'âge d'or - mardi à partir de 10h : activités de loisirs (peinture...)
- Les cagouilles dynamiques - mardi 20h : zumba avec Agnès / 1 samedi par mois : scrapbooking adultes / 1^{er} mercredi des vacances : scrapbooking enfants / baby-gym pendant les vacances
- Cercle de Yoga - mercredi 18h30 : yoga
- CSSA - mercredi après-midi, mardi, jeudi et vendredi soir : entraînement de foot pour les jeunes / mardi et jeudi soir : entraînements adultes
- Le club du Logis - jeudi 14h : jeux divers / vendredi après-midi : randonnée pédestre
- Le magasin pour rien : samedi 10h / 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois à partir de 14h (en période scolaire)

légumes secs, escargots cuisinés, fromage de chèvre fermier, plantes médicinales et aromatiques, sel et sucre aromatisés aux plantes, tartinade de salade sauvage, fromage de vache, yaourt, crème dessert, jus de pommes, spiruline, savons, toupies et stylos, fraises, volailles, etc. Amis, famille, voisins, venez nombreux, vous êtes attendus avec votre cabas et vos couverts !
+ d'infos sur facebook : Comité Fêtes et Loisirs St Amant de Bonneure

Vieux tracteurs

Cette année, Les cagouilles dynamiques projettent d'organiser une nouvelle manifestation à la Barraude (St-Angeau) le dimanche 23 septembre pour un rallye de vieux tracteurs qui traversera certains villages de la commune. Les vieux tracteurs seront exposés dès 10h. Un repas sera proposé (12 €) sur réservation. Concours de labours mo-

tocteurs, marché de producteurs, démonstration de zumba... sont prévus l'après-midi. Si vous êtes en possession d'un vieux tracteur, n'hésitez pas à vous inscrire. Venez nombreux. Entrée gratuite.

Magasin pour rien

Toutes les semaines, le « magasin pour rien » ouvre ses portes dans trois belles salles du logis de St-Amant. Le principe du magasin pour rien est simple : chacun peut apporter, chacun peut retirer, aucun argent ne circule. Pour la majorité des articles (vêtements, accessoires, vaisselle, articles ménagers, chaussures, articles de puériculture, objets déco, bibelots, bijoux, jeux et jouets enfant, livres, CD, DVD), le nombre maximal par personne est de 5 articles, afin de permettre à tout le monde d'y trouver son compte. Des opérations de déstockage sont régulièrement organisées.

AGENDA # mai-octobre 2018

MAI

- **Mardi 1^{er} mai / 10h & 12h**
Randonnée pédestre (10h) et repas du brin d'aillet (12h) Sur inscription. Tarif 10 € - **Comité Fêtes et Loisirs**
- **Samedi 5 mai**
Vide-grenier (esplanade du logis) - **CSSA**
- **Dimanche 6 mai / dès 9h**
Floralies - **APE**
- **Mardi 8 mai / dès 11h**
Cérémonie de commémoration suivie d'un apéritif servi au logis de St-Amant - **Amicale des ACPG-CATM**
- **Samedi 26 mai**
Sortie Rocamadour /gouffre de Padirac - **Comité des fêtes de St-Angeau**

JUIN

- **Samedi 2 juin / 15h30**
Village zéro pesticide : balade dans St-Angeau pour reconnaître les plantes sauvages - RV : mairie de St-Angeau - **Pays du Ruffécois & commune**
- **Jeudi 7 juin / 12h-18h**
Repas - **Club du Logis**
- **Vendredi 8 juin**
Assemblée générale et dîner (réservé aux membres) - **CSSA**
- **Samedi 9 juin / 11h-15h**
Marche patrimoine à St-Amant-de-Bonnieure + pique-nique (chacun apporte son panier) - **Drôles & drôlesses**
- **Samedi 16 juin / dès 18h30**
Randonnée d'initiation - **CSSA**

- **Dimanche 17 juin / 13h**
Circuit des anges (course cycliste enfants & jeunes), place Joubert - **Comité des fêtes de St-Angeau**

- **Samedi 23 juin / 17h-minuit**
Marché d'été & fête de la musique. Restauration possible sur place. Apporter ses couverts - **Comité Fêtes et Loisirs**

- **Samedi 30 juin / dès 14h30**
Kermesse des écoles - **APE**

JUILLET

- **Dimanche 8 juillet / 12h**
Repas champêtre - Tarifs : 16 € adulte, 7 € enfants de 8 à 12 ans (gratuit - de 8 ans) - **Comité des fêtes de St-Angeau**

- **Samedi 28 juillet / 10h**
Randonnée romane par C. Desvars, guide-conférencier : Ste-Colombe / St-Amant/ St-Angeau - 4,5 km. RV place de l'église de Ste-Colombe. Retour des chauffeurs en minibus - **Cœur de Charente**

- **Dimanche 29 juillet / 12h**
Repas de chasse - **Société de chasse St-Angeau/St-Amant**

AOÛT

- **Dimanche 5 août / 12h-18h**
Repas grillade - **Club du Logis**

- **Mardi 14 août**
Sortie Gala d'ouverture du festival de Confolens - **Club du Logis**

- **Dimanche 26 août / dès 7h**
Brocante dans le bourg de St-Angeau, (accueil des exposants à 5h30) - **Comité des fêtes de St-Angeau**

SEPTEMBRE

- **Samedi 1^{er} septembre / 10h-17h**
Journée multisports - **Les Cagouilles dynamiques**

- **Samedi 15 septembre / 15h-18h**
Dégustation de vin - 2^e showroom en présence de professionnels de la vigne, Tarif : 5 €/pers. - **Drôles et drôlesses**

- **Dimanche 23 septembre / 8h-18h**
(projet en cours) Journée vieux tracteurs et concours de labour / repas 12h, Tarif repas : 12 € (sur inscription) - **Les Cagouilles dynamiques**

- **Mardi 25 septembre**
Sortie à Arcachon (croisière) et Dune du Pilat - **Club du Logis**

OCTOBRE

- **Jeudi 4 octobre / 12h-18h**
Repas - **Club du Logis**

- **Samedi 13 octobre / 15h**
Goûter des drôles et drôlesses (réservé aux membres) - **Drôles et drôlesses**

- **Dimanche 14 octobre / 15h30**
Théâtre « Un conseil très municipal ». Tarif 7€ (gratuit - de 12 ans). Buvette sur place - **Comité Fêtes et Loisirs**

- **Samedi 20 octobre / 19h30**
Repas dansant - **Les Cagouilles dynamiques**

- **Vendredi 26 octobre / 19h**
Assemblée générale - **Comité Fêtes et Loisirs**

Lieux des manifestations

- Logis de St-Amant-de-Bonnieure
- Salle socioculturelle de St-Angeau
- Terrain de la Barraude (St-Angeau)
- Salle des associations (St-Angeau)
- Place Joubert / bourg de St-Angeau
- Hors commune

Carnet d'adresses des associations de Val-de-Bonnieure

- **Amicale des ACPG-CATM** - J. Brun (président) - 06 31 24 61 10
- **Amicale des Drôles et drôlesses** Q. Bousquet-Figeroux (présidente) 06 82 20 43 45 quitry.bousquet@gmail.com
- **APE** - Sébastien Laurent (président) 06 74 88 28 22 laurentsebastien373@neuf.fr
- **Cagouilles dynamiques** Patricia Colomar (présidente) 06 20 10 27 75 jeanfrancois.colomar@neuf.fr
- **Cercle de Yoga** - Élisabeth Walburger (présidente) - 06 76 75 89 24 elisabethwaldburger@yahoo.fr
- **Club des Amis de St-Angeau** - Lynda Oldfield (présidente) - 05 45 92 73 60 lynda.oldfield52@gmail.com
- **Club de l'Âge d'Or** - Graham Cole-Ford (président) graham.cole-ford@wanadoo.fr
- **Club du Logis** - Marie-Lys Jaubert (présidente) 06 81 64 66 77 maries.merle@wanadoo.fr
- **Comité des Fêtes de St-Angeau** Bernard Thorau (président) 06 07 53 66 59 bernard.thorau@orange.fr
- **Comité Fêtes et Loisirs de St-Amant-de-Bonnieure** - Claire Renay (présidente) - 06 79 66 11 02 comitestamanbre@gmail.com
- **CSSA** - Alain Ducluzeaud (président) 06 10 29 21 42 alducluzeaud@gmail.com
- **Magasin pour rien** - Chantal Camaret 06 70 35 64 03 chantal.camaret@wanadoo.fr